LE BUREAU
Gestion des entreprises culturelles

Le droit d'auteur et le droit des contrats dans le spectacle vivant

deux journées de formation pour sécuriser les relations avec les auteurs et maîtriser l'utilisation des contrats commerciaux dans le spectacle vivant

Public

Cette formation s'adresse aux administrateurs d'associations et de petites et moyennes entreprises culturelles, compagnies, bureaux de production, qui souhaitent progresser dans la compréhension des liens juridiques avec les auteurs et sécuriser leur pratique. Pour progresser également dans l'utilisation des contrats commerciaux qui régissent les activités du spectacle vivant.

Objectif pédagogique

A l'issue de cette formation vous aurez identifié le champ légal qui régit la relation avec les auteurs des œuvres qui sont au cœur des projets artistiques que vous portez. Vous comprendrez et maîtriserez l'utilisation des différents contrats commerciaux qui régissent les activités de production ou de diffusion du spectacle vivant. Vous aurez identifié les leviers de négociation et serez en mesure de sécuriser les engagements de votre entreprise.

Méthode pédagogique

La formation s'articule autour d'éléments théoriques, références à la législation, d'un support pédagogique, de lecture d'exemples de contrats d'auteurs et contrats commerciaux. Le mini groupe favorise les échanges entre les participants qui illustrent et enrichissement la réflexion.
La pédagogie s'adaptera aux besoins et au niveau du groupe. Le groupe restreint permet au formateur de répondre et de suivre individuellement chaque stagiaire.

Pré-requis

Etre en charge de l'administration générale ou administration de production d'une entreprise culturelle, être en lien avec les auteurs et partenaires commerciaux, rédiger et négocier les contrats.

Méthode d'évaluation

Les stagiaires pourront évaluer leurs connaissances en amont de la formation par le biais d'un questionnaire qui permettra au formateur d'adapter sa pédagogie selon niveau du groupe. Leurs connaissances seront également évaluées tout au long du stage à l'oral ou par le biais d'exercices ou de quiz, ou de questions/réponses afin de vérifier leurs acquisitions.
A l'issue du stage, un questionnaire permettra de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Effectif

En mini-groupe (de 3 à 5 personnes)

Durée

Session de 14 heures sur deux jours :
7h par jour de 10h à 13h et 14h à 18h

Tarif

À partir de 450€ HT par journée selon le nombre de participants

Lieu

Sur site, dans les locaux du BUREAU 11 rue des Filles du Calvaire 75003 Paris,
Ou au Onzième Lieu, 91 bis rue Jean Pierre Timbaud 75011 Paris
Au cœur du 11è arrondissement ce lieu convivial réserve un espace de travail calme pour un petit groupe en formation.
www.onzieme-lieu.com

Documentation

L'ensemble de la documentation théorique est remise aux participants dès le début de la formation. Les énoncés et correction des exercices et études de cas sont transmis au fur et à mesure de la progression.

Contenu

La formation abordera les points suivants :

Les Droits d'auteur

- Les principes et les règles qui régissent le droit d'auteur
- Les enjeux de la contractualisation avec les auteurs
- Les contrats de commande ou de cession de droits
- Le fonctionnement des sociétés de perception de droits et le statut social des auteurs

Les contrats commerciaux

- Les principes et la rédaction des principaux contrats commerciaux : contrats de cession, de coréalisation, de coproduction, conventions de résidence.
- Les endroits de vigilance et les leviers de la négociation.

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les principes juridiques du droit d'auteur
- Identifier les enjeux de la contractualisation avec les auteurs
- Distinguer les contrats de commande ou de cession de droits
- Maîtriser la rédaction des principaux contrats commerciaux
- Identifier les endroits de vigilance et les leviers de la négociation.

A l'issue de la formation l'entreprise ou le service

développera ses projets et ses relations avec ses partenaires dans un cadre juridique sécurisé

Formatrice Cécile Lorenzi

Consultante, fondatrice du Bureau, Cécile Lorenzi a occupé des fonctions d'administratrice générale et de production dans différentes structures culturelles et enseigne la gestion des entreprises culturelles depuis une quinzaine d'année dans des centres de formation professionnelle.
Son activité de consultante lui permet d'être au fait des problématiques rencontrées par les responsables administratifs et d'étayer ses formations par des exemples concrets et en lien avec la réalité professionnelle.

Informations et inscriptions

Nombre de participants : 5 participants maximum
Coût pédagogique éligible à la prise en charge des OPCO (Afdas, Fifpl, Agefice…)
Date limite de dépôt des dossiers aux OPCO : un mois avant la date de début du stage
Prenez contact avec le Bureau pour une orientation pédagogique, pour plus d'informations sur le stage, l'évaluation des prérequis, la disponibilité des places, pour obtenir un devis et votre bulletin d'inscription…

Information, Orientation, Pédagogie : Cécile Lorenzi
Administration : Assya Hebboul
Téléphone 01 48 05 98 01
Email formation@lebureauconseil.fr